

# REQUALIFICATION DU CAMPING DU BENDIN

## MAITRISE D'OUVRAGE :

### MAIRIE DE KERLOUAN

Rue de la Côte des Légendes

29 890 KERLOUAN

Tél: 02.98.83.93.13

## MAITRISE D'OEUVRE :



### A3 PAYSAGE, paysagiste dplg

72, rue Amiral Troude  
29200 BREST

Tél : 02.98.33.25.25

Fax : 02.98.80.11.76

Courriel : s.cariou@a3-paysage.fr



### B3i , BET VRD

105, rue de Siam  
29200 BREST

Tél : 02.98.44.12.08

Fax : 02.98.80.27.89

Courriel : b3i.brest@b3i.fr

# A.E ACTE D'ENGAGEMENT

# MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

### *Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage*

**Mairie de Kerlouan**  
**Rue de la Côte des Légendes**  
**Tél: 02.98.83.93.13**

### *Objet du marché*

**REQUALIFICATION DU CAMPING DU BENDIN : Aménagements Paysagers et Réseaux Fluides**

### *Lot unique*

AMENAGEMENTS PAYSAGERS – RESEAUX FLUIDES

**Marché à procédure adaptée** articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de JUILLET 2014 (mois zéro).

<b>Date du marché</b>
<b>Montant TTC</b>
<b>Imputation</b>

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'acte d'engagement comporte \_\_ 11 \_\_ pages et les annexes n° 1 & 2 \_\_

**ACTE D'ENGAGEMENT  
(AE)**

***Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur***

**Madame le Maire**

***Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du  
Code des Marchés Publics***

**Madame le Maire**

***Ordonnateur***

**Madame le Maire**

***Comptable public assignataire***

**Monsieur Le Pennec – Trésorerie de Lesneven**

***Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître de l'ouvrage".***

## ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

**Je soussigné,**

Nom et prénom :			
<input type="checkbox"/> <b>Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :</b>			
Domicilié à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> <b>Agissant pour le nom et le compte de la Société :</b> (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de :			
Ayant son siège à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
N° d'identité d'établissement (SIRET) :			
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :			

**Nous soussignés,**

Cotraitant 1			
Nom et prénom :			
<input type="checkbox"/> <b>Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :</b>			
Domicilié à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> <b>Agissant pour le nom et le compte de la Société :</b> (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de :			
Ayant son siège à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
N° d'identité d'établissement (SIRET) :			
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :			

### Cotraitant 2

Nom et prénom :

**Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié à :

Tel. :

Fax :

Courriel :

**Agissant pour le nom et le compte de la Société :** (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. :

Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription  au répertoire des métiers ou  au registre du commerce et des sociétés :

### Cotraitant 3

Nom et prénom :

**Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié à :

Tel. :

Fax :

Courriel :

**Agissant pour le nom et le compte de la Société :** (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. :

Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription  au répertoire des métiers ou  au registre du commerce et des sociétés :

Après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;

**m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1.4.1, 1.4.2 et 1.4.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **désignées en page 2** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

**Nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1.4.1, 1.4.2 et 1.4.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **désignées en page 2** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

## **ARTICLE 2. PRIX**

### **2-1. Montant du marché**

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois mo fixé en page 2 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.4 du CCAP.

Le marché est décomposé en 1 tranche ferme.

Les prestations définies au CCAP portent sur l'ensemble de l'opération de travaux.

## Evaluation des travaux

L'évaluation de l'ensemble des travaux du **lot** pour lequel **je m'engage / nous nous engageons**, telle qu'elle résulte du détail estimatif, est :

- **Montant hors TVA:**

- TVA au taux de  %, soit
- TVA au taux de  %, soit
- TVA au taux de  %, soit

- Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

### **OPTION 1 : Taille/élagage raisonnée des conifères existants**

- **Montant hors TVA:**

- TVA au taux de  %, soit

- Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

### **OPTION 2 : Cloutage du terrain naturel de deux parcelles supplémentaires**

- **Montant hors TVA:**

- TVA au taux de  %, soit

- Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

## Décision du Maître d'Ouvrage

Compte tenu de l'acceptation de la/des solution(s) technique(s) complémentaire(s) ou

Alternative(s) n°  , le montant du marché est arrêté à :

- Montant hors TVA:
  
  - TVA au taux de  %, soit
  - TVA au taux de  %, soit
  - TVA au taux de  %, soit
  - Montant TVA incluse :
- Arrêté en lettres à

## **2-2. Montant sous-traité**

### **2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché**

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975

modifiée, le(s) annexe(s)  au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et n°

Le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **i'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations (article 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

### **2-2.2. Créance présentée en nantissement ou cession**

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai / nous pourrons** présenter en

nantissement ou céder est ainsi de :

## **ARTICLE 3. DELAI DE REALISATION**

### **3-1. Période de préparation**

Le délai de la période de préparation est de 10 jours à compter de la date de la notification du marché.

Ce délai est compris dans la période d'exécution des travaux.

### **3-2. Période d'exécution**

Le délai **maximal** d'exécution des travaux est de **2 mois** à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution des lots.

Le délai d'exécution pour lequel **je m'engage / nous nous engageons** sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 4-1 du CCAP.

L'ordre de service prescrivant de commencer l'ensemble des travaux sera notifié à chaque entrepreneur titulaire d'un lot.

### **3-3. Délai(s) distinct(s) A RENSEIGNER PAR L'ENTREPRISE**

Concerne le lot :

Délai proposé par l'entrepreneur pour le délai d'exécution des travaux (EN SEMAINES)	..... .....
--	----------------

## **ARTICLE 4. PAIEMENTS**

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3.3 du CCAP.

**Entrepreneur unique**

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

**Groupement solidaire**

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	clé RIB :
code guichet :	

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

***Joindre un Relevé d'identité bancaire***

**Entrepreneur unique**

L'entrepreneur désigné ci-devant :

- Refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- Ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

**Groupement solidaire**

Les entrepreneurs désignés ci-devant :

- Refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- Ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Fait en un seul original

à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des entrepreneur(s) :

### Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Pouvoir Adjudicateur –Maître d'Ouvrage

à : le :

Le Pouvoir Adjudicateur –Maître d'Ouvrage certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

### Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

L'entrepreneur / **mandataire** du **groupement** :

Reçu le l'avis de réception postal de la notification du marché  
signé par

l'entrepreneur / **mandataire du groupement** destinataire.

Pour le Pouvoir Adjudicateur – Maître d'Ouvrage

à : le : (date d'apposition de la signature ci-après)

## ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

ANNEXE N° 1\_ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

### Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché	
N° du marché :	_____ (Ligne réservée à l'administration)
Objet :	REQUALIFICATION DU CAMPING DU BENDIN
Lot :	_____
Titulaire :	_____

Prestations sous-traitées	
Nature :	_____
Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :	_____
Montant prévisionnel TVA incluse des sommes à payer directement :	_____

Sous-traitant	
Nom, raison <b>ou</b> dénomination sociale :	_____
Entreprise individuelle <b>ou</b> Forme juridique de la société :	_____
N° d'identité d'établissement :	_____
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers <b>ou</b> <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des :	_____
Adresse :	_____
(Tél.)	_____

Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :

– ouvert à l'organisme  
bancaire :

– à :

– au nom de :

sous le n° :

Clé RIB :

code banque :

code guichet :

### Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date d'établissement des  
prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

### Pièces à remettre systématiquement

- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics. Par la signature de ce document, le sous-traitant reconnaît :
  - a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
  - b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;
  - c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.5221-8, 11, L.8221-1 à 5, L.8231-1, L.8241-1, 2 et L.8251-1 du **code du travail** ;
  - d) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce** ;
  - e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
  - f) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
  - g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

- h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.5212-1 à 5, L.5212-9 à 11 et L.5214-1 du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

**Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché**

- Le titulaire rend au Pouvoir Adjudicateur l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le Pouvoir Adjudicateur mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

**ATTENTION** : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

**Autres renseignements**

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 Code des Marchés Publics :

Comptable assignataire des paiements :

M. ....  
 .....  
 .....

**Avance**

**Le sous-traitant**

Le sous-traitant désigné ci-devant :

- Refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- Ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Le titulaire

A \_\_\_\_\_  
 Le \_\_\_\_\_

Le mandataire du groupement

A \_\_\_\_\_  
 Le \_\_\_\_\_

**Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 Le Pouvoir Adjudicateur

# ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE RANG AUTRE QUE PREMIER

ANNEXE N°\_2\_ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

## Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché	
N° du marché : _____	(Ligne réservée à l'administration)
Objet : REQUALIFICATION DU CAMPING DU BENDIN	
Lot : _____	
Titulaire : _____	
Sous-traitant accepté de rang n°1	Nom : ① _____
Prestation sous-traitée : _____	
Sous-traitant accepté de rang n°2	Nom : ① _____
Prestation sous-traitée : _____	
① nom à rappeler dans le cartouche suivant	

Prestations sous-traitées par le sous-traitant (préciser le nom ①) :	
_____	
Nature : _____	
Montant prévisionnel hors TVA : _____	
Montant prévisionnel TVA incluse : _____	

### Désignation du sous-traitant

Nom, raison **ou**  
dénomination sociale :

Entreprise individuelle **ou**  
Forme juridique de la  
société :

N° d'identité d'établissement

N° d'inscription  au répertoire des métiers **ou**  au registre du commerce et des

Adresse :

(Tél.)

### Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date d'établissement des  
prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Délai de paiement et taux d'intérêt de retard :

### Garantie de paiement - Caution personnelle et solidaire

Référence de l'établissement qualifié  
l'ayant délivrée :

Objet de la caution :

Montant garanti :

**ATTENTION** : Cette caution n'est pas requise dès lors qu'il y a une délégation de paiement entre le maître de l'ouvrage, le donneur d'ordre et le sous-traitant (paiement direct conventionnel)

### Pièces à remettre systématiquement

- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics. Par la signature de ce document, le sous-traitant reconnaît :
  - a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
  - b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;
  - c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.5221-8, 11, L.8221-1 à 5, L.8231-1, L.8241-1, 2 et L.8251-1 du **code du travail** ;
  - d) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce** ;
  - e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
  - f) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
  - g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
  - h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.5212-1 à 5, L.5212-9 à 11 et L.5214-1 du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

### Avance

#### Le sous-traitant

Le sous-traitant désigné ci-devant :

Refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

Ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

A  
Le

Sous-traitant accepté de rang n°1

A  
Le

A  
Le

Sous-traitant accepté de rang n°2

A  
Le

**Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Le Pouvoir Adjudicateur